INSTRUCTIONS DE BASE POUR UTILISER TERMINUS 2.0

TERMINUS est une station de travail pour la terminologie. Il intègre la gestion de corpus et de terminologie. Il permet de créer et de gérer des groupes de travail et de modeler les catégories de données. Il comprend toute la chaîne du travail terminographique, individuel et en équipe : recherche, constitution et exploration de corpus textuels, extraction de termes, gestion de glossaires et de projets, création et maintenance des bases de données et édition de dictionnaires.

Terminus propose différents modules articulés :

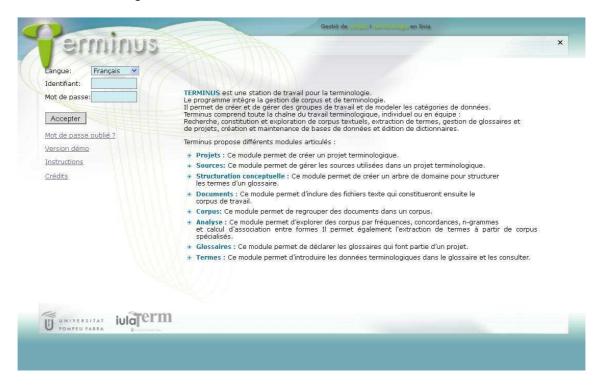
- **Projets :** permet de créer un projet terminologique.
- Sources : permet de gérer les sources utilisées dans un projet terminologique.
- Structuration conceptuelle : permet de créer un arbre conceptuel pour structurer les termes d'un glossaire.
- **Documents**: permet d'inclure des fichiers texte qui constitueront ensuite le corpus de travail.
- Corpus : permet de regrouper des documents dans un corpus.
- Analyse: permet d'explorer des corpus par fréquence, concordances, ngrammes et calcul d'association entre formes et permet également l'extraction de termes à partir de corpus textuels spécialisés.
- Glossaires : permet de déclarer les glossaires qui font partie d'un projet.
- **Termes**: permet d'introduire les données terminologiques dans le glossaire et les consulter.

TABLE DES MATIÈRES DES CONTENUS

1. Accéder à Terminus	2
2. Gestion de base	3
3. Module Structuration conceptuelle	6
4. Module Documents	10
5. Module Corpus	17
6. Module <i>Analyse</i>	19
7. Module <i>Glossaires</i>	31
8. Module Termes	33

1. Accéder à Terminus

Pour accéder à Terminus, il est nécessaire d'introduire l'identifiant et le mot de passe (pour cela, vous devez être enregistré comme utilisateur). Il est également possible de sélectionner la langue de l'interface.



Une fois que vous être entré dans le système, toutes les options de travail disponibles apparaissent à l'écran, elles sont organisées en différents modules, à gauche de l'écran : *Structuration conceptuelle, Documents, Corpus, Analyse, Glossaires et Termes.* Terminus offre, par ailleurs, d'autres options de gestion de base, accessibles en haut de l'écran : *Début, Instructions, Données de l'utilisateur, Projets, Sources* et *Quitter.*

Nous détaillons ci-après les fonctionnalités propres à chaque module et options.

2. Gestion de base



Les options de base de Terminus sont les suivantes :

- Début : permet de revenir à la page d'accueil de Terminus à tout moment.
- Instructions: permet d'accéder à des instructions de base pour commencer à utiliser le système.
- Données de l'utilisateur : permet de modifier le prénom et les noms, le mot de passe et l'adresse électronique des utilisateurs.



- *Projets*: permet de créer, de modifier et de supprimer des projets. Il est à souligner que chaque équipe de travail peut avoir plusieurs projets déclarés.



- Sources: contient toutes les sources qui ont été entrées dans Terminus, comme source d'un terme, d'un contexte ou d'une définition, cette option permet de les gérer, c'est-à-dire de les modifier ou de les supprimer. Il est à souligner que la modification d'une source entraîne automatiquement la modification de celle-ci dans toutes les bases de données.



Quitter: permet de fermer la session de Terminus.

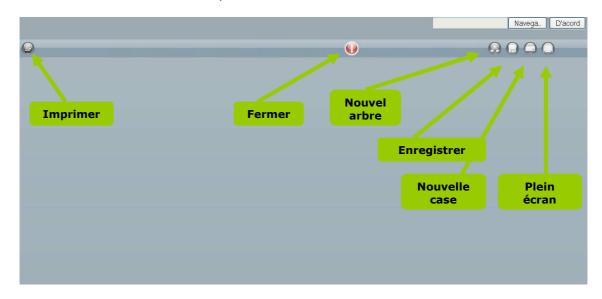
3. Module Structuration conceptuelle



Le module *Structuration conceptuelle* permet de créer un arbre de domaine pour structurer les termes d'un glossaire.

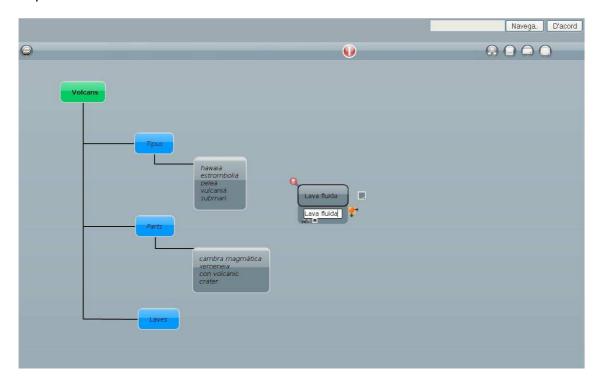
En cliquant sur *Arbre de domaine*, Terminus ouvre une interface qui permet de les créer. Cliquer sur *Plein écran* pour agrandir la fenêtre.

Pour créer un nouvel arbre, cliquer sur l'icône Nouvel arbre :



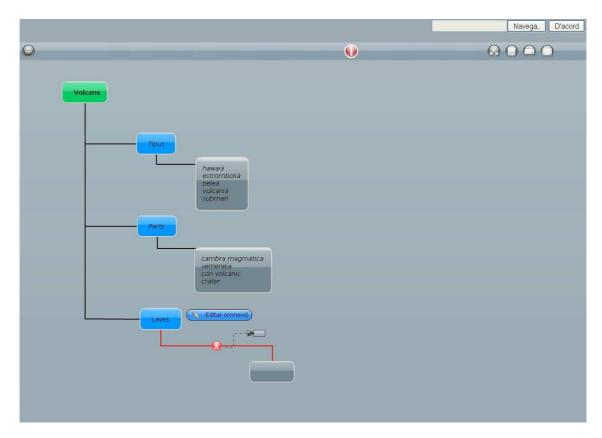
En cliquant ensuite sur l'icône *Nouvelle case*, il est possible de créer autant de cases que vous le souhaitez pour l'arbre conceptuel. Chaque fois qu'une nouvelle case est créée, elle apparaît au centre de l'écran, par conséquent, les nouvelles cases qui sont ensuite créées s'affichent les unes en dessous des autres et il est nécessaire de les déplacer pour les différencier.

Pour déplacer les cases, cliquer sur la case en question à l'aide de la souris et déplacer-les. Pour relier les cases sur une ligne, rapprocher les cases les unes des autres et une ligne s'affiche automatiquement. Pour modifier une case et insérer du texte, un double-clic suffit. Toutes les fonctions apparaissent alors à l'écran : pour supprimer une case, cliquer sur la croix rouge qui apparaît en haut à gauche, pour introduire un texte, saisissez-le dans l'encadré blanc et appuyer sur la touche entrée, pour revenir à la ligne à l'intérieur d'une même case, appuyer simultanément sur les touches majuscules et entrée, pour modifier la police (gras, italique, couleur), utiliser les icônes qui apparaissent en base à gauche, pour changer la couleur de la case, cliquer sur le cadre situé à droite.

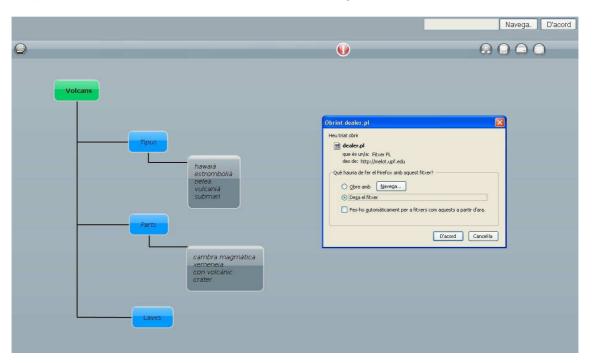


Pour modifier les lignes reliant les cases, cliquer pour que toutes les fonctions s'affichent à l'écran : pour la supprimer, cliquer sur la croix rouge ; pour la modifier, cliquer sur Éditer liaison. Tous les points d'inflexion de la ligne s'affichent alors, pour valider les points, cliquer sur Valider points et pour les supprimer, cliquer sur

Supprimer. L'icône qui apparaît à droite, avec une flèche discontinue permet d'étirer le lien vers une case seule.



Pour enregistrer l'arbre conceptuel, cliquer sur l'icône *Enregistrer* représentant une disquette. Une fenêtre s'affiche à l'écran afin d'enregistrer le fichier sur l'ordinateur.



Pour récupérer ce fichier, qu'il n'est possible de visualiser qu'à l'aide du programme d'arbres conceptuels de Terminus, ouvrir un nouvel écran vierge (icône *Nouvel arbre*) et cliquer sur *Navega...* (ce bouton change en fonction de la langue du navigateur utilisé), rechercher le fichier dans l'ordinateur et cliquer finalement sur *Accepter*.

Finalement, l'icône *Imprimer*, représentant une imprimante, permet d'imprimer l'arbre qui a été créé à l'aide de l'éditeur d'arbres conceptuels de Terminus et l'icône rouge, au centre, *Fermer*, permet de fermer l'écran.

4. Module Documents

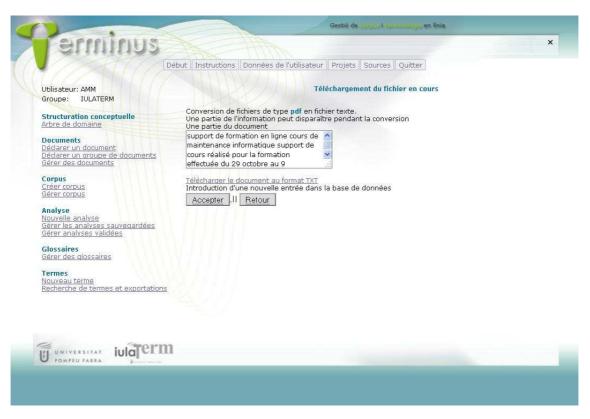


Le module *Documents* offre trois options : la première consiste à télécharger un seul document vers le système, à partir d'une URL ou à partir d'un document enregistré sur l'ordinateur ; la deuxième consiste à télécharger plusieurs documents en même temps, soit au moyen d'un fichier comprimé, d'un fichier contenant plusieurs URL ou d'une recherche sur Internet ; la troisième permet de gérer tous les documents de l'utilisateur.

 Déclarer un document: pour déclarer un seul document, il convient de lui donner un nom (qui permettra de l'identifier ultérieurement) et d'indiquer son emplacement (URL ou fichier local), la source (la référence bibliographique par exemple) et la langue.



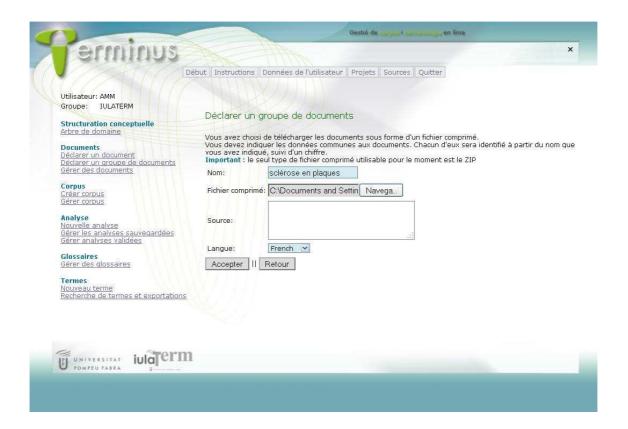
Une fois le document téléchargé, un aperçu apparaît à l'écran. Le système permet également de le télécharger au format TXT.



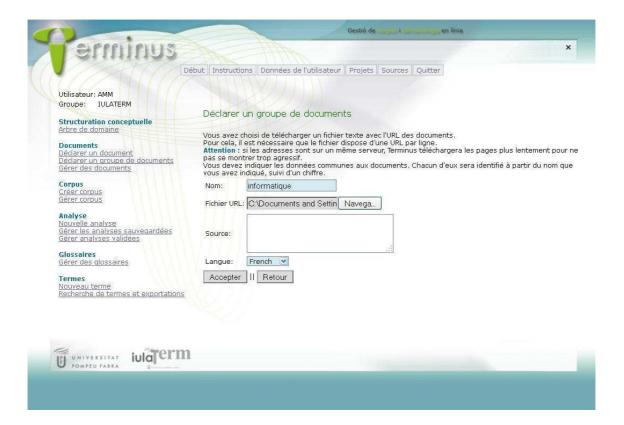
 Déclarer un groupe de documents: pour déclarer un groupe de documents, sélectionner au préalable une des trois options disponibles (télécharger un fichier comprimé, un fichier avec des URL ou effectuer une recherche sur Internet).



Si vous choisissez l'option du fichier comprimé, Terminus vous demande d'indiquer les caractéristiques communes aux documents qu'il contient (un identifiant, la source et la langue) ainsi que le fichier à télécharger sur le serveur. Actuellement, la version 2.0 de Terminus ne permet que le téléchargement de fichiers au format ZIP, les documents contenus dans le fichier ZIP ne doivent pas être classés dans des dossiers mais être directement accessibles en ouvrant le fichier comprimé.



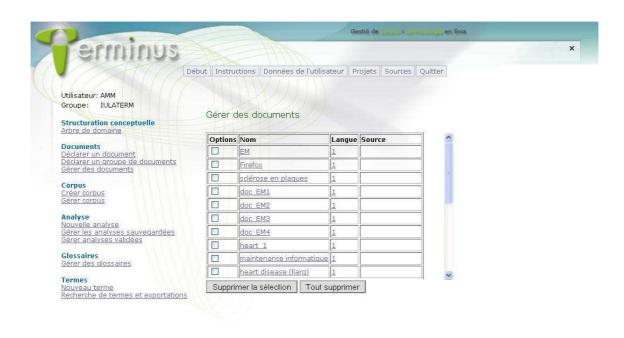
Si vous choisissez l'option du fichier contenant les URL des documents à télécharger sur le serveur, Terminus vous demande également d'indiquer les caractéristiques communes aux documents qu'il contient (un identifiant, la source et la langue) ainsi que le fichier avec les URL à télécharger sur le serveur. Ce fichier doit être au format TXT et doit contenir une URL par ligne.



Si vous choisissez l'option d'une consultation au moyen d'un moteur de recherche pour sélectionner les documents sur Internet, Terminus vous demande d'indiquer un nom (qui servira d'identifiant commun au groupe de documents) et les champs de la recherche : recherche concrète à effectuer (l'unité lexicale qui constitue la base de la recherche), le nombre maximum de documents, le type de documents (PDF, DOC, PS ou indifférent) et la langue. Terminus permet également d'indiquer le nom de domaine pour la recherche et d'inclure jusqu'à 5 unités qui apparaîtront dans le résultat de la recherche ou jusqu'à 5 unités qui ne doivent pas apparaître.



- Gérer des documents: Terminus permet de gérer les documents qui ont été téléchargés sur le système par l'utilisateur. Tous les documents peuvent être consultés (en cliquant sur le nom du document) ou supprimés et le texte peut être modifié. Il est également possible de les télécharger au format TXT pour les enregistrer sur l'ordinateur.



5. Module Corpus



À partir des documents déclarés lors de l'étape précédente, le module *Corpus* de Terminus permet de créer différents corpus et de les gérer :

 Créer corpus : indiquer un nom pour le corpus et sélectionner les documents à ajouter. Il est possible de créer autant de corpus que vous le souhaitez et les documents peuvent être ajoutés autant de fois que nécessaire.



 Gérer corpus: Terminus permet de consulter (en cliquant sur le nom du corpus), de supprimer et de modifier le texte des corpus de l'utilisateur. Comme pour les documents, les corpus peuvent également être téléchargés au format TXT pour les enregistrer sur l'ordinateur.

	but Instructions Données de l'utilisateur Projets Sources Quitter
Utilisateur: AMM Groupe: IULATERM	
	Gérer corpus
Structuration conceptuelle Arbre de domaine	Options Nom
Documents Déclarer un document Déclarer un groupe de documents Gérer des documents	Options North
	Informàtica i TIC
	The state of the s
Corpus Créer corpus Gérer corpus Analyse	maintenance informatique
	heart disease (llarg)
	Cirugía epilepsia
Nouvelle analyse Gérer les analyses sauvegardées	Supprimer la sélection Tout supprimer
Gérer analyses validées	Supprimer la selection Tout supprimer
Glossaires	
Gérer des glossaires	
Termes	
Nouveau terme Recherche de termes et exportations	

6. Module Analyse



Le module *Analyse* comprend quatre types d'analyse de corpus : calcul de n-grammes, calcul d'association, extraction de concordances et extraction de termes. En cliquant sur *Nouvelle analyse*, il suffit de sélectionner la méthode d'analyse choisie et le corpus sur lequel l'appliquer.



Calcul de n-grammes: Terminus permet d'extraire n-grammes du corpus, en fonction des options d'analyse sélectionnées par l'utilisateur: nombre de grammes (n), fréquence minimale d'apparition du n-gramme dans le corpus, possibilité d'indiquer une forme présente dans le n-gramme, possibilité d'ignorer les chiffres du corpus, insertion d'une liste d'exclusion contenant des mots grammaticaux (pour cela, il est nécessaire de sélectionner la langue du corpus), sélection du nombre maximum de résultats et possibilité de classer les résultats par fréquence ou par ordre alphabétique.



Le résultat de ce calcul consiste dans une liste de n-grammes, avec indication des fréquences absolue et relative. À partir de là, il est possible de valider les candidats-terme (comme expliqué plus loin).



Calcul d'association : Terminus permet d'extraire une liste de bigrammes du corpus présentant un degré d'association, soit à partir de l'analyse de tous les bigrammes du corpus, soit à partir des bigrammes contenant une unité déterminée. Le calcul d'association est possible à partir de trois mesures différentes (t-score, chi carré et information mutuelle) et en fonction des options d'analyse sélectionnées par l'utilisateur : possibilité d'ignorer les chiffres du corpus, insertion d'une liste d'exclusion contenant les mots grammaticaux (pour cela, il est nécessaire de sélectionner la langue du corpus), sélection du nombre maximum de résultats et possibilité de classer les résultats par pondération ou par ordre alphabétique.



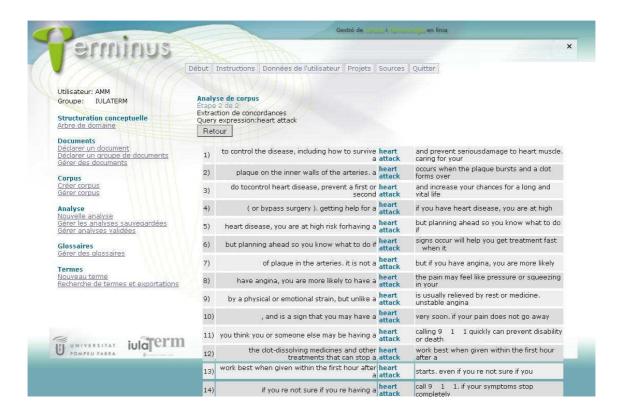
Le résultat de ce calcul consiste dans une liste de bigrammes, avec indication de la pondération obtenue à partir de la mesure choisie. À partir de cette liste, il est possible de valider les candidats terme (comme expliqué plus loin).



- Extraction des concordances : Terminus permet de consulter les contextes d'apparition d'une unité concrète (également d'une unité syntagmatique) au moyen de l'extraction de concordances, il est nécessaire, pour cela, d'indiquer l'unité de consultation.



Le résultat de l'extraction de concordances consiste dans une liste des contextes d'apparition de l'unité consultée dans le corpus.



Extraction de termes: Terminus permet de réaliser une extraction semiautomatique de termes que l'utilisateur devra ensuite valider. Ce type d'analyse comprend deux options: l'entraînement de l'extracteur sur une thématique concrète, à partir de l'ajout d'un dictionnaire spécialisé dans cette thématique et application de l'extracteur à un corpus textuel. Il importe de souligner que la qualité du corpus analysé (spécialisé et d'un domaine concret) est essentielle pour garantir la qualité de l'extraction terminologique.



Pour entraîner l'extracteur, il est nécessaire de respecter les étapes suivantes : sélectionner en premier lieu la langue d'entraînement (en principe, l'extracteur est indépendant de la langue, mais il a besoin d'un corpus général de référence dans chaque langue pour fonctionner correctement) ; introduire ensuite un dictionnaire d'entraînement : indiquer un nom pour le dictionnaire, une description brève et le fichier contenant le dictionnaire complet (un document au format texte codé en UTF-8 contenant un terme par ligne).



Pour appliquer l'extracteur, indiquer un identifiant (il permettra ensuite de récupérer les documents en rapport avec cette analyse d'extraction), sélectionner la langue du corpus à analyser, sélectionner le dictionnaire d'entraînement correspondant à la thématique de ce corpus, indiquer le nombre maximum de résultats à obtenir et indiquer si les nombres du corpus doivent être ignorés.



Le résultat de l'extraction prend la forme de trois fichiers différents : le premier (Étiquetage morphosyntaxique) contient toutes les unités du corpus étiquetées de manière morphosyntaxique¹ avec indication du sujet ; le deuxième (Candidats-terme classés par pondération) contient la liste des candidats terme classés par pondération, de sorte que les unités pour lesquelles la probabilité d'être des termes est la plus grande apparaissent en premier (aussi bien les

¹ Pour plus d'informations sur les étiquettes morphosyntaxiques, consulter le site web suivant : http://www.ims.uni-stuttgart.de/~schmid/french-tagset.html (français)
http://courses.washington.edu/hypertxt/csar-v02/penntable.html (anglais)
http://www.recercat.net/bitstream/2072/77/1/98inf018.pdf (espagnol et catalan)

unités monolexicales que polylexicales), en accord avec les calculs réalisés par l'extracteur et ; le troisième (*Découpage par modèle syntaxique*) contient la liste des candidats terme classés en fonction du modèle syntaxique et également classés par pondération. Tous ces fichiers ainsi obtenus sont consultables grâce à l'option *Gérer analyses sauvegardées*.

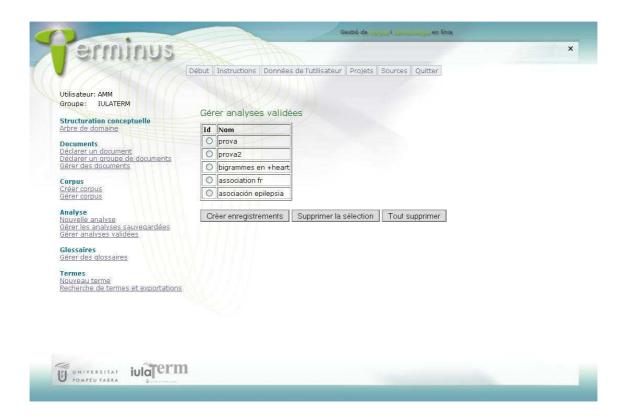


Dans tous les cas, comme nous l'avons expliqué, le résultat des analyses consiste dans une liste d'unités conformes aux options indiquées. Dans le cas du calcul de n-grammes, du calcul d'association et de l'extraction des termes, les unités obtenues peuvent consister dans des termes que l'utilisateur peut entrer dans un glossaire qui a été préalablement déclaré à Terminus (voir le fonctionnement du module *Glossaires* du point 7). Pour ce faire, il est nécessaire de valider les candidats terme à entrer dans le glossaire de la manière suivante : pour chaque liste obtenue à partir du calcul de n-grammes, du calcul d'association ou de l'extraction des termes, sélectionner les unités que l'utilisateur confirme en tant que termes et cliquer sur *Valider sélectionnés*. Les unités sélectionnées et validées seront transférées vers une autre liste (à partir de laquelle il sera possible d'entrer les termes dans le glossaire) et les autres unités pourront être supprimées. Les listes de candidats validés sont consultables depuis le lien *Gérer analyses validées*.

Ainsi, en réalisant l'analyse et en validant les candidats terme, des listes d'unités sont créées et Terminus les stocke sur le serveur. Pour cette raison, s'il a été procédé au préalable à une analyse du corpus ou si une liste de candidats terme a été validée, les fonctionnalités *Gérer analyses sauvegardées* et/ou *Gérer analyses validées* sont activées depuis la page d'accueil de Terminus, et à partir de ces options, il est possible de récupérer les analyses réalisées et les candidats validés comme termes.



Dans le cas des candidats validés (auxquels il est possible d'accéder en cliquant sur *Gérer analyses validées*), il importe de souligner que les listes qui s'affichent à l'écran (avec le nom de l'analyse qui a alors été indiqué) ne comprennent que les candidats qui ont été sélectionnés et validés par les utilisateurs comme des termes. En sélectionnant une analyse, une liste des candidats validés comme termes à l'étape précédente s'affiche.



Le fait de cliquer sur un candidat validé permet de lancer la procédure d'entrée des termes dans Terminus : une fiche du glossaire qu'il est possible de compléter avec les informations sur le terme s'affiche à l'écran (voir point 8 pour la description détaillée de la procédure complète d'entrée des termes dans Terminus).



7. Module Glossaires



Le module *Glossaires* permet de gérer les glossaires déclarés par l'utilisateur dans Terminus : les supprimer et en créer de nouveaux. Il est possible de créer autant de dictionnaires que vous le souhaitez, mais il est nécessaire d'en déclarer au moins un pour y entrer ensuite les termes. La création d'un nouveau glossaire exige d'indiquer le nom, la langue principale, le domaine thématique générique concerné et le projet dans lequel il s'inscrit.



8. Module Termes



Le module *Termes* comprend deux fonctionnalités différentes : entrer des nouveaux termes dans un glossaire et chercher et exporter des termes déjà présents.

 Nouveau terme: Terminus permet d'entrer de nouveaux termes dans un glossaire en suivant différentes étapes. La procédure qui est ici décrite est la même que celle à suivre pour entrer les termes provenant d'une analyse validée (voir point 6).

La fiche qui apparaît est divisée en plusieurs parties, pour chacune d'elles il est nécessaire d'entrer l'information relative au terme en question : glossaire correspondant, information de base (lemme, catégorie grammaticale, source, etc.), contextes, définitions, équivalents, renvois, collocations et notes. Terminus permet d'ajouter autant de contextes, de définitions, d'équivalents, de renvois, de collocations et de notes que vous le souhaitez.

Après avoir saisi les données obligatoires (glossaire, lemme, catégorie grammaticale et source, signalées par un astérisque), Terminus permet de déclarer une entrée pour la base de données à partir de l'option *Créer entrée*. Dès qu'une entrée est déclaré, Terminus la stocke dans le glossaire sélectionné et il est possible de la récupérer à tout moment (voir les options de recherche plus loin). En plus de l'information obligatoire, il est possible d'entrer d'autres

données dans la fiche avant de déclarer l'enregistrement : en utilisant l'option *Continuer édition* ou en cliquant sur chaque onglet qui apparaît à l'écran, vous pouvez continuer d'entrer des données et, à tout moment, en cliquant sur *Créer entrée*.



 Recherche de termes et exportations: Terminus permet d'effectuer des recherches à partir de différents critères et diverses options de représentation, d'affichage et d'exportation des données.

Indiquer tout d'abord les critères de recherche. Indiquer ensuite le format de présentation des données (les voir depuis le navigateur ou les exporter vers un fichier PDF, TXT ou XML). Choisir alors les champs à afficher pour chaque enregistrement (l'étiquette *Options de recherche* se réfère aux options de consultation, de modification et de suppression des enregistrements, lesquelles n'apparaissent que si les résultats s'affichent dans le navigateur). Finalement, il est aussi possible de choisir d'autres options pour affiner la recherche et l'affichage des données.



La recherche des termes est utile pour modifier les termes entrés dans le système. Comme indiqué précédemment, pour que l'option de modification des données terminologiques s'affiche, il est nécessaire de sélectionner *Options de recherche* parmi les champs à afficher.

En ce qui concerne l'exportation, Terminus offre quatre possibilités : afficher les résultats dans le navigateur, les exporter au format PDF, les exporter au format TXT ou les exporter au format XML. Ces deux derniers formats sont utiles pour transférer les données vers d'autres systèmes.